

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°153/2026

Communauté de Communes Nièvre et Somme
2 Allée des Quarante – BP 30214 – 80420 FLIXECOURT
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 53
Membres titulaires présents : 46
Membres votants : 50

L'an Deux mille vingt-six, le mardi 16 Juin à 17h00, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le 9 juin 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Philippe FRANCOIS, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI POLLEUX, POIRET, LEPOIX, STEFANCZYK, HAFIAN, LEBRUN, DIRUY, CALAIS, SOUILLARD, DE ALMEIDA, DECERF, LEMAIRE, BARDOUX,
Mrs PINCHON, DE LIMERVILLE, HERBETTE, BARBET, DELASSUS, LAGRANGE, DELFOSSE, SINOQUET, MARECHAL, GAILLARD, DELAFOSSE, TESTU, GUILLOT, MAUGER, PHILIPPE, DALLERY (suppléant commune Havernas), FRANCOIS, WALIGORA, BONVARLET, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, FOURNET, POIRE, CLAEYS, LEFEBVRE, DUCROTOY, LECLERCQ, LEBLANC.

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes PELTOT, PADE, DORION,
Mrs DETOURNE, COLOMBEL, ROHAUT, LOUETTE

Pouvoirs :

Mr DETOURNE donne pouvoir à Mme POIRET
Mme PELTOT donne pouvoir à Mme BENEDINI POLLEUX
Mme PADE donne pouvoir à Mr TIRMARCHE
Mr LOUETTE donne pouvoir à M DELASSUS

Secrétaire de séance : Mme DE ALMEIDA

OBJET : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés – Délégués CCNS – SMIRTOM Plateau Picard Nord (remplace la délibération du 15 avril 2026).

La séance étant ouverte,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,
Vu les statuts du SMIRTOM du Plateau Picard Nord,
Vu la délibération n°63/2026 en date du 15 Avril 2026.

Attendu qu'en vertu des dispositions légales en vigueur, la Communauté de Communes Nièvre et Somme détient la compétence « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », compétence qu'elle délègue aux structures syndicales en place gestionnaires de cette compétence,

Par délibération en date du 15 Avril 2026, le conseil communautaire délibérait pour désigner 14 délégués communautaires au SMIRTOM du Plateau Picard Nord. Or, les statuts du SMIRTOM prévoit pour la Communauté de Communes Nièvre et Somme 15 délégués dont 1 qui n'est pas issu des 14 communes du Domartois.,

Par conséquent, Monsieur le Président propose ce jour la désignation d'un quinzième délégué titulaire au SMIRTOM du Plateau Picard Nord.

Où la proposition de Monsieur le Président tendant à la désignation des délégués qui siégeront au SMIRTOM du Plateau Picard Nord,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition et désigne comme délégués au SMIRTOM Plateau Picard Nord :

15 Délégués :

- ✚ MARECHAL Nicolas
- ✚ BELLAREDJ Philippe
- ✚ WALIGORA Jean-Luc
- ✚ CARLE Jean-Pierre
- ✚ PARMENTIER Vincent
- ✚ MAUGER Philippe
- ✚ ROHAUT Ludovic
- ✚ LEPOIX Brigitte
- ✚ OLIVIER Eric
- ✚ COLOMBEL Stéphane
- ✚ HAFIAN Yasmine
- ✚ CLAEYS Laurent
- ✚ POIRÉ Emmanuel
- ✚ CAUDRON Alexandre
- ✚ TIRMARCHE Ghislain

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Philippe Fraux".

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 22 juin 2026 et de sa publication le 23 juin 2026.

